

votre apprentissage à l'UNIL



employé·e de commerce

Unil

En quoi consiste un apprentissage d'employé-e de commerce à l'UNIL ?

Cet apprentissage permet d'apprendre diverses tâches, telles que : réceptionner, trier et distribuer le courrier, établir des documents administratifs (lettres et attestations par exemple), répondre aux demandes des usagères et usagers (téléphones, courriers, courriels) ou, si nécessaire, les réorienter vers d'autres personnes.

L'apprenti-e apprend également à utiliser divers outils informatiques (traitement de texte, listes, tableaux), gérer une comptabilité et encore bien d'autres activités, le but de votre formateur étant de vous amener à devenir petit à petit autonome.

Pourquoi faire un apprentissage d'employé-e de commerce à l'UNIL ?

L'UNIL est une grande institution, qui offre diverses possibilités pour un-e apprenti-e. Vous pourrez par exemple demander à faire un stage dans un autre secteur que le vôtre (Décanat d'une faculté, RH, institut) et ainsi diversifier vos expériences. Dans un contexte d'ouverture, vous rencontrerez à l'UNIL beaucoup de personnes différentes, apprendrez à travailler dans un environnement multiculturel et à faire face à des demandes variées.

Pour faire ce métier, il faut aimer le contact avec les personnes et travailler dans un bureau mais aussi être une personne curieuse, avenante et appréciant chercher par elle-même l'information. Il est par ailleurs important d'avoir de la facilité en rédaction et de savoir s'exprimer aisément.

Découvrir l'UNIL : www.unil.ch

Pour plus d'informations:

www.unil.ch/srh

liens « nos prestations » puis « apprentissage à l'UNIL »